

L'ajournement

récolte de l'une ou l'autre des régions productrices de grain du monde ferait augmenter les prix.

Durant toute la campagne agricole, le gouvernement va surveiller de près les marchés mondiaux des céréales. Nous augmenterons les paiements initiaux si les conditions du marché le justifient. Ce n'est pas rare. Dans la campagne agricole en cours, nous avons approuvé une augmentation des paiements initiaux pour le blé de printemps et l'orge afin de tenir compte des fluctuations des cours mondiaux. Les paiements initiaux pour l'orge désignée ont augmenté deux fois au cours de la présente campagne agricole. En avril dernier, nous avons établi à 115 \$ les paiements initiaux pour la tonne d'orge désignée. Après ces deux augmentations, le montant actuel est de 170 \$ la tonne.

Quand les paiements initiaux sont ajustés, l'augmentation est versée aux agriculteurs sous forme de paiement de rajustement pour les céréales livrées depuis le début de la campagne agricole. Madame le Président, le gouvernement doit faire attention quand il établit les paiements initiaux, car il tente de prédire les fluctuations du marché mondial pour les 18 mois à venir.

Les paiements initiaux sont garantis par le gouvernement fédéral. Ils doivent être fixés à un niveau réaliste,

pas plus, sans quoi on risquerait de mettre en déficit les comptes du syndicat du blé. Les paiements initiaux ne peuvent être abaissés, une fois qu'ils sont fixés pour une année de récolte donnée. Toutes les pertes doivent être couvertes par le gouvernement fédéral. Plutôt que de risquer de telles pertes, le gouvernement surveillera étroitement les marchés du grain quitte à rajuster les paiements, si la situation s'améliore.

Entre-temps, le député connaît très bien les programmes que le gouvernement a mis sur pied, par exemple, le programme d'aide de 500 millions de dollars pour cette année et les programmes qu'appliqueront les provinces en contrepartie. Nous espérons que ces mesures viendront en aide aux agriculteurs et qu'elles leur donneront la confiance nécessaire pour faire les semailles dont on a si grand besoin cette année, avec l'espoir que les prix seront meilleurs.

[Français]

Mme le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à 11 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.)

(La séance est levée à 18 h 23.)